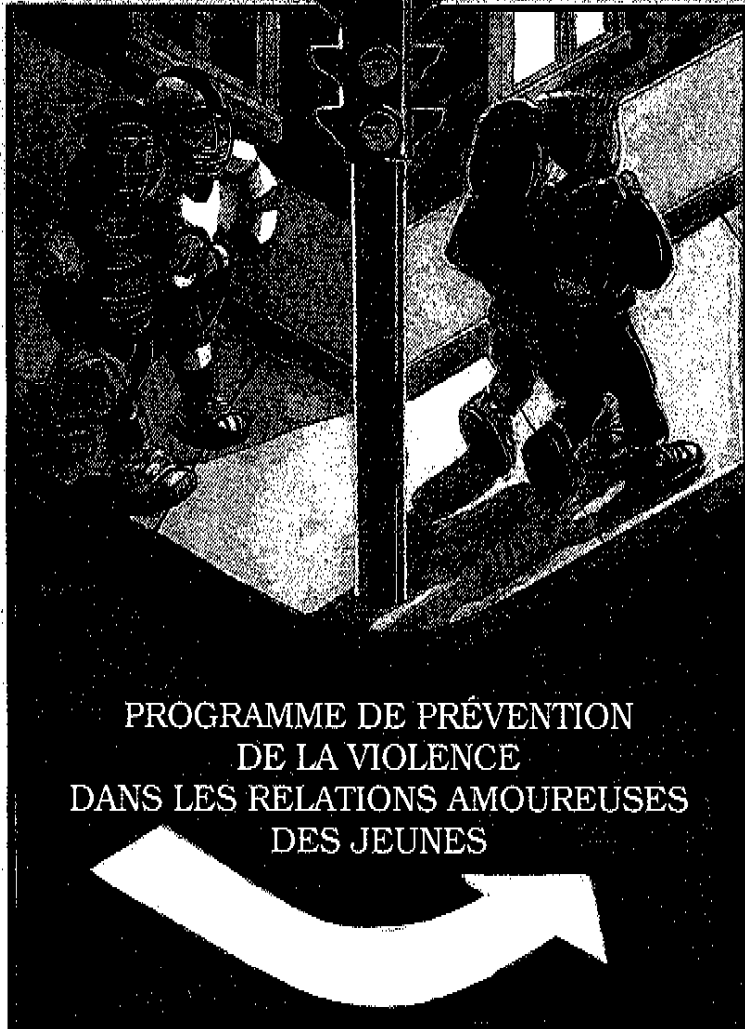


VIRAJ



PROGRAMME DE PRÉVENTION
DE LA VIOLENCE
DANS LES RELATIONS AMOUREUSES
DES JEUNES

SESSION DE PERFECTIONNEMENT
DU PERSONNEL SCOLAIRE

Québec 

070100
0094002

VIRAJ



PROGRAMME DE PRÉVENTION
DE LA VIOLENCE
DANS LES RELATIONS AMOUREUSES
DES JEUNES

SESSION DE PERFECTIONNEMENT
DU PERSONNEL SCOLAIRE

Coordination à la condition féminine

Lisette Bédard, coordonnatrice

Christiane Miville-Deschênes, chargée de dossier

Le présent document a été largement inspiré du texte suivant : *Session de sensibilisation et d'information sur la violence dans les relations amoureuses des jeunes s'adressant au personnel scolaire*, de Francine Lavoie et Marjolaine Roy de l'École de psychologie de l'Université Laval. Nous tenons à les en remercier. Les exercices de la première et de la deuxième rencontre, de même que certains textes, sont extraits de *VIRAJ, Animation en classe* dont les auteures sont Francine Lavoie, Annie Gosselin, Line Robitaille et Lucie Vézina.

Conception et rédaction

Véronique Billette

Nancy Cooper

Annie Gosselin

Christiane Miville-Deschênes

Serge Rock Leclerc

Graphisme

Monique Chaussé

Infographie

Carole Henry

Saisie et mise en pages

Lyne Thibaudeau

Myriam Verreault

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de l'Éducation, 1994 - 9495-0170

ISBN 2-550-30030-0

Dépôt légal - 1994

Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

	Page
Première partie	
Introduction	3
Une courte histoire	6
La conception de la violence véhiculée par VIRAJ	9
Les activités en milieu scolaire	11
Les causes de la violence chez les adolescents et les adolescentes	12
Les conséquences de la violence	13
VIRAJ – Première rencontre	15
Deuxième partie	
VIRAJ – Deuxième rencontre	19
Des portraits types?	23
Sensibilisation à l'intervention	24
Comment parler aux victimes	25
À faire	26
À éviter de faire	28
Comment parler aux agresseurs	29
À faire	30
À éviter de faire	32
Vrai ou faux	33
Annexes	
Annexe 1 Corrigé des vrai ou faux	37
Annexe 2 Exercice complémentaire	39
Annexe 3 Corrigé de l'exercice complémentaire	41
Bibliographie	45

Première partie

Introduction

Certains comportements chez les jeunes sont d'usage tellement courant que l'on en arrive à tolérer des gestes ou des propos de violence sans même s'en rendre compte. Les objectifs de la session de perfectionnement sont de sensibiliser le personnel en milieu scolaire à la nécessité d'intervenir dans le domaine de la prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes.

La violence dans une relation amoureuse ne se traduit pas soudainement par des coups. Avant d'en arriver là, d'autres formes de violence se sont manifestées. Des formes de violence plus subtiles, tout aussi destructrices, des formes de violence qui grugent petit à petit la victime et l'amènent à accepter comme une situation «presque normale» les coups qu'elle reçoit, d'où toute la problématique qui en découle.

La violence faite aux femmes a fait l'objet de nombreuses études. Les recherches menées en milieu universitaire, celles du Bureau de la statistique du Québec et de Statistique Canada arrivent aux mêmes conclusions : une femme sur huit est victime de violence conjugale.

Chez les jeunes, on a tendance à sous-estimer l'ampleur de la violence. Pourtant, on évalue à 20 p. 100 les cas de violence dans les relations amoureuses des

jeunes¹ et 13 p. 100 des garçons de quatrième secondaire disent avoir exercé de la violence sexuelle². Les comportements acquis à l'adolescence se perpétuent habituellement à l'âge adulte.

Quand il est question de relations amoureuses chez les adolescents et les adolescentes, on a tendance à minimiser l'importance et l'influence de ces relations. Pour un adolescent ou une adolescente, avoir une «blonde» ou un «chum» devient une reconnaissance sociale, ce qui explique que parfois certains comportements abusifs soient acceptés tant cette reconnaissance est importante.

Pour être en mesure d'intervenir par rapport au phénomène de la violence dans les relations amoureuses des jeunes, il est essentiel, d'une part, d'accepter que cette violence existe et, d'autre part, de se remettre en question. La présente session placera peut-être les participantes et les participants devant des préjugés ou des mythes véhiculés depuis si longtemps qu'ils sont profondément intégrés.

Durant la session, il est donc normal d'être parfois surpris ou surprise ou en désaccord avec certains faits présentés. Certaines réactions pourront alors être l'élément déclencheur d'une réflexion qui devrait même se poursuivre après la session de perfectionnement. L'application de VIRAJ dans les écoles amènera

-
1. S.L. MERCER. *Not a Pretty Picture : An Exploratory Study of Violence Against Women in High School Dating Relationships*, Resources for Feminist Research/Documentation sur la recherche féministe, vol. 17, n° 2, 1988, p. 15 - 23.
 2. Marie-Hélène GAGNÉ. *Perception de la fréquence et des causes de la violence dans les relations amoureuses des adolescent(e)s*, mémoire de maîtrise, Québec, École de psychologie, Université Laval, 1993, t. 2, p. 28.

éventuellement des élèves à se confier aux personnes-ressources désignées et à leur demander de l'aide. Il est primordial de se sentir très solide sur le plan psychologique relativement à la problématique. Chaque personne sera seule juge afin de déterminer si elle s'estime apte ou non à appliquer VIRAJ et à apporter son appui aux jeunes qui viendront la voir.

La session de perfectionnement est là pour aider chacun et chacune dans son rôle de soutien.

Une courte histoire

On observe actuellement qu'une femme sur huit est violentée par son conjoint. Le phénomène de la violence conjugale a amené les femmes à se regrouper afin de revendiquer des lieux d'hébergement. Au Québec, il existe seulement 82 maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et 24 groupes de thérapie pour hommes violents, et ce n'est pas par manque de demandes. Les maisons d'hébergement n'arrivent pas à suffire à la tâche. En 1989-1990, 9 802 femmes et 6 053 enfants ont eu recours à leurs services. La violence conjugale est présente également dans toutes les couches de la société et dans tous les groupes d'âges.

Seulement 6 p. 100 des femmes violentées utilisent les services des maisons d'hébergement. Les statistiques permettent d'affirmer qu'une femme sur cinq admise à l'urgence des hôpitaux l'est à la suite d'un épisode de violence dans son couple.

Entre 1987 et 1991, au Québec, 88 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint et 151 femmes ont été l'objet d'une tentative de meurtre. En 1991, 10 226 cas relatifs à la violence conjugale ont été déclarés à la police. Généralement, les agresseurs s'en tirent avec une amende et l'ordre de «garder la paix publique» et, quelquefois, celle de suivre une thérapie pour hommes violents. On peut observer quelques cas seulement d'emprisonnement.

En quoi tout cela concerne-t-il les jeunes de troisième et de quatrième secondaire?

Les femmes violentées et les hommes violents ne le sont pas devenus un beau matin! Les comportements d'aujourd'hui ne sont que la conséquence des comportements d'hier qui posaient un problème et qui ont été négligés. C'est pour cela que le programme VIRAJ a été mis sur pied. À l'adolescence, si on fait exception du contexte, les comportements violents dans les relations amoureuses sont les mêmes que ceux des adultes.

Il n'existe pas de portrait type des jeunes garçons et des jeunes filles qui vivent une relation amoureuse violente. Les comportements de soumission et de faiblesse associés aux victimes de violence dans les relations amoureuses sont des conséquences de la violence vécue plutôt que des caractéristiques de personnalité.

Socialement, l'idée est fort répandue qu'une femme qui vit de la violence a «cherché» son conjoint, qu'elle l'a provoqué. On va même jusqu'à penser que la femme ou la jeune fille violentée se plaît dans cette situation puisqu'elle y demeure. Affirmer une pareille chose, c'est faire abstraction du contexte social, amoureux et familial. De la peur et de la tension que la violence provoque. Certaines femmes adultes violentées n'arrivent à briser le cycle de la violence qu'après environ 35 épisodes de violence.

La fille qui vit de la violence en arrive à se sentir coupable et responsable de la violence qu'elle croit provoquer; d'où le fait que si peu de filles et de femmes vont dénoncer cette violence. La croyance populaire selon laquelle le fait de quitter son partenaire va tout régler est aussi erronée. Si le partenaire prend mal les choses, il peut devenir encore plus violent et plus harcelant.

Contrairement aussi à ce que l'on pourrait croire, la consommation d'alcool et de drogue n'est pas une cause de violence mais plutôt un élément extérieur. Le partenaire ayant des comportements violents se servira pourtant de ces excuses ou d'autres éléments extérieurs à lui pour minimiser l'importance de ses gestes.

La conception de la violence véhiculée par VIRAJ

«La violence que nous étudierons ici se limite à la violence vécue par les jeunes dans leurs relations amoureuses avec d'autres jeunes. Bien que la violence puisse exister dans des relations homosexuelles, le programme VIRAJ a été axé sur celle qui est vécue à l'intérieur des couples hétérosexuels. Les exemples n'illustrent donc que ce type de relation. Ce choix s'explique par la durée très brève du programme.

Il est indéniable que le phénomène de la violence dans les fréquentations existe sous de multiples formes dans les relations des très jeunes adolescents et adolescentes, ce qui donne lieu de croire que des interventions préventives devraient être faites auprès de cette population dès le moment où elle commence à avoir des relations de couple.

La violence est donc définie de la façon suivante : *tout comportement ayant pour effet de nuire au développement de l'autre, en compromettant son intégrité physique, psychologique ou sexuelle*. Ainsi :

1. Dans le cadre du programme VIRAJ, la violence est un comportement jugé inacceptable;
2. Sa définition ne se limite donc pas à la violence physique, mais comprend toutes les formes de violence qui, à plus ou moins long terme, peuvent conduire à la violence physique;

3. La violence s'explique principalement par l'adhésion de la société à des normes d'inégalité entre les sexes, normes que la personne qui abuse exprime en contrôlant sa ou son partenaire et en ne considérant que ses propres fins au détriment de l'autre. Certaines personnes iront jusqu'à exprimer du mépris envers leur partenaire. Il faut souligner la part d'apprentissage (par exemple une histoire familiale d'abus) ou de renforcement (par exemple la pression des camarades) dans un comportement violent;
4. *La personne qui commet un abus est responsable de son comportement;*
5. Les victimes sont principalement des filles, en particulier en ce qui concerne la violence sexuelle. Pour ce qui est de la violence physique, les blessures infligées aux filles sont plus graves que celles qui sont faites aux garçons;
6. Ces dernières affirmations ne doivent pas occulter le fait que des filles puissent être violentes. Ce sera souvent de l'autodéfense. Cependant, des enquêtes suggèrent que l'on peut aussi parler de violence réciproque et même de violence induite par la fille. La violence des jeunes filles à l'âge de l'adolescence s'estomperait par la suite, étant donné qu'elle est très peu renforcée par la société³.»

3. Francine LAVOIE, Annie GOSSELIN, Line ROBITAILLE et Lucie VÉZINA. VIRAJ : *Programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes - Animation en classe*, ministère de l'Éducation, 1993, p. 3, 4.

Les activités en milieu scolaire

Le présent document décrit le premier volet de VIRAJ. Ce volet comprend des activités en classe et des activités pour des séances libres. Les activités en classe consistent en deux rencontres de 60 ou de 75 minutes se déroulant durant une heure de classe. Les programmes Formation personnelle et sociale et Enseignement religieux ou moral se prêtent bien aux thèmes de VIRAJ. D'autres cours peuvent aussi convenir pour la présentation du programme VIRAJ.

Il est essentiel que le message véhiculé soit répété de diverses façons dans le milieu scolaire afin que l'on assiste à des changements d'attitudes et de comportements.

Dans VIRAJ, deux principaux thèmes sont abordés : le contrôle et les droits. On cherche d'abord à sensibiliser les élèves à la violence dans les couples de jeunes. Un temps devrait être réservé pour que les adolescents et les adolescentes prennent conscience de l'existence de cette violence.

Les causes de la violence chez les adolescents et les adolescentes

Le modèle adopté par VIRAJ

Le modèle d'explication de la violence basé sur les facteurs sociaux attribue les causes de la violence à des inégalités, à des stéréotypes et à certaines valeurs entretenues dans la société. Mentionnons, entre autres, la socialisation qui est différente pour les garçons et pour les filles, le sexisme, l'oppression des femmes, encouragée jusqu'à un certain point par la société.

De plus, on note un niveau de tolérance assez élevé à l'égard de la violence en général et de celle qui est faite aux femmes en particulier. Certaines personnes valorisent aussi la violence en la considérant comme un moyen efficace de contrôle. D'autres lui confèrent une valeur par l'encouragement que donnent les camarades.

Enfin, la pornographie, les romans Harlequin et autres du même genre, les vidéoclips entretiennent chez les personnes des attentes irréalistes et souvent inacceptables quant à leur partenaire.

On ne peut considérer la consommation de drogue et d'alcool et certaines situations qui sont des sources de stress (difficultés scolaires, familiales, financières, par exemple) comme des causes pouvant expliquer, excuser même, la violence. Elles représentent davantage des excuses que des causes en elles-mêmes.

Les conséquences de la violence

«Les conséquences de la violence conjugale chez les femmes sont douloureuses, tant sur le plan physique que psychologique. La violence peut conduire à des problèmes de santé physique allant des ecchymoses légères à de graves blessures ou de sévères fractures, voire à la perte de la vie.

[...] Les répercussions sur la santé mentale sont importantes : l'isolement social, la dépression, la toxicomanie, l'alcoolisme, les tentatives de suicide sont toutes des conséquences découlant de la violence conjugale. Une étude menée sur 225 personnes qui avaient tenté de se suicider a révélé que 83 p. 100 d'entre elles étaient des femmes violentées. Enfin, cette violence peut conduire la femme à déverser le poids de sa colère et de ses frustrations sur ses enfants.

Le prix à payer pour l'agresseur, c'est d'être prisonnier d'un mode d'expression de ses émotions qui :

- l'amène à se sentir de plus en plus méprisable et coupable;
- le place devant une incapacité grandissante de vivre une intimité gratifiante avec sa conjointe;
- l'entraîne dans une forme de comportement compulsif auquel il ne voit aucune alternative;
- le rend passible d'une arrestation et d'une condamnation;
- le confronte à une possibilité de perdre femme, enfants et reconnaissance sociale.

Témoin de la violence conjugale, l'enfant risque d'y perdre à tous les niveaux de son développement. À court et à moyen terme, l'enfant subit une double menace :

son équilibre émotif et sa santé physique sont mis en péril par les scènes de violence et par l'atmosphère tendue qui règne à la maison. Il en résulte des difficultés d'apprentissage, de sociabilisation, un comportement violent avec ses camarades et l'apparition de malaises psychosomatiques [...]. À long terme, pour survivre émotivement, ces enfants développeront un haut niveau de tolérance à la violence. Ils finiront par accepter ces comportements comme «moyens normaux d'expression» et les reproduiront dans leurs futures relations⁴.»

La violence dans les relations amoureuses des jeunes présente sensiblement les mêmes conséquences que la violence conjugale. Les adolescents et les adolescentes d'aujourd'hui sont les adultes de demain et répéteront les mêmes comportements acquis et jugés acceptables par l'ensemble d'une société. Personne, ni la victime, ni la personne qui agresse, ne se sent finalement très à l'aise dans une relation amoureuse violente.

Personne ne souhaite que, dans dix ans, si ce n'est avant, les adolescentes et les adolescents côtoyés chaque jour fassent la manchette des journaux pour cause de violence conjugale.

4. FÉDÉRATION DES RESSOURCES D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VIOLENTÉES ET EN DIFFICULTÉ AU QUÉBEC. *La violence enfante la violence, Guide de sensibilisation à la violence conjugale*, 1992, p. 12, 13.

VIRAJ – Première rencontre

Objectifs

- Distinguer le contrôle de soi ou de son environnement du contrôle abusif d'autrui.
- Mettre en évidence différentes formes de contrôle pouvant exister dans les relations de couple.
- Associer le contrôle abusif et la violence.
- Comprendre l'importance du problème de la violence dans les relations amoureuses.

Théâtre-forum

Scène 1
.....
.....

Scène 2
.....
.....

Scène 3
.....
.....

Scène 4
.....
.....

Deuxième partie

VIRAJ – Deuxième rencontre

Objectifs

- Connaître les définitions des différents types de violence.
- Connaître certains des droits des deux partenaires qui vivent une relation de couple.
- Être capable d'appliquer ces droits dans des situations précises où il y a risque d'abus.
- Savoir que chaque partenaire a pour responsabilité de respecter les droits de l'autre.
- Comprendre que la responsabilité de l'abus ne doit pas être attribuée à la victime, mais plutôt à la personne qui abuse.

Un retour sur la première rencontre et la définition des différents types de violence

On commence la deuxième rencontre en demandant à des jeunes de faire une synthèse des principaux éléments mis en évidence à l'occasion de la première rencontre (contrôle abusif d'autrui et caractère inacceptable de ce contrôle). Ensuite, des définitions de divers types de violence⁵ sont présentées.

L'animateur ou l'animatrice explique que le programme traite surtout de la violence psychologique, car elle est la plus difficile à détecter. Les jeunes comprendront mieux si on leur demande de fournir des exemples pour chacune des formes de violence.

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA. *La violence dans les fréquentations*, Ottawa, Centre national sur la violence dans la famille, 1990, p. 1 - 6.

La violence sexuelle peut prendre la forme de relations sexuelles sans le consentement de la ou du partenaire, d'attouchements sexuels non désirés ou d'activités sexuelles humiliantes accomplies de force. Souvent, la personne qui agresse use de contrainte, ou menace de le faire, afin que la victime se soumette.

Exemple :
.....
.....

La violence physique peut prendre la forme de coups de poing, de coups de pied, de claques, de poussées, de strangulation, de morsures, de brûlures, de tirage de cheveux, de contrainte physique, de coups assenés avec un objet ou d'attaques à main armée.

Exemple :
.....
.....

La violence psychologique et verbale peut prendre la forme d'intimidation, d'actes terrorisants, de menaces, d'humiliation, d'insultes, de pressions, de destruction de biens, de contrôle des allées et venues de la ou du partenaire, de cris pour susciter la peur, de maintien de la ou du partenaire à l'écart des amis et des amies et de la famille ainsi que d'autres manifestations de jalousie excessive.

Exemple :
.....
.....

SI ON S'AIME ÉGAL...

A Décide si, selon toi, la situation est acceptable ou inacceptable. Encerle la réponse.

B Choisis dans la liste suivante le numéro de l'énoncé correspondant au comportement de chaque personnage. Une fois que tu as choisi un numéro, raye-le et ne l'utilise plus.

ON A LE DROIT...

1. D'exiger du respect
2. De ne pas voir ce qui a été vécu ou révélé dans des moments intimes se transformer en rumeur
3. De ne pas vouloir aller plus loin, de poser ses limites
4. De vouloir échanger des caresses
5. De changer d'idée
6. D'avoir des goûts différents de ceux de l'autre

ON N'A PAS LE DROIT...

7. De se venger en attaquant la réputation de l'autre
8. De dévaloriser ou d'insulter l'autre
9. D'obliger l'autre à avoir des activités sexuelles

SITUATION 1

Claude dit
régulièrement à
Dominique:



La situation est:
- acceptable
- inacceptable

Dominique
a le droit

et Claude
n'a pas le droit

SITUATION 2

Vendredi soir.
Dominique veut
aller voir un film
d'horreur.
Claude préfère un
film drôle.



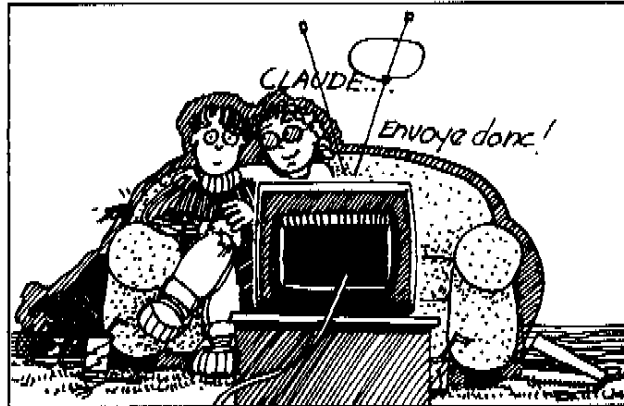
La situation est:
- acceptable
- inacceptable

Claude et Dominique
ont le droit

SI ON S'AIME ÉGAL...

SITUATION 3

Les parents de Dominique sont partis. De façon répétitive, Dominique dit souvent à Claude:



La situation est:
- acceptable
- inacceptable

Dominique
a le droit

Mais Claude
a le droit

SITUATION 4

Claude et Dominique sont sortis ensemble... Claude a rompu.



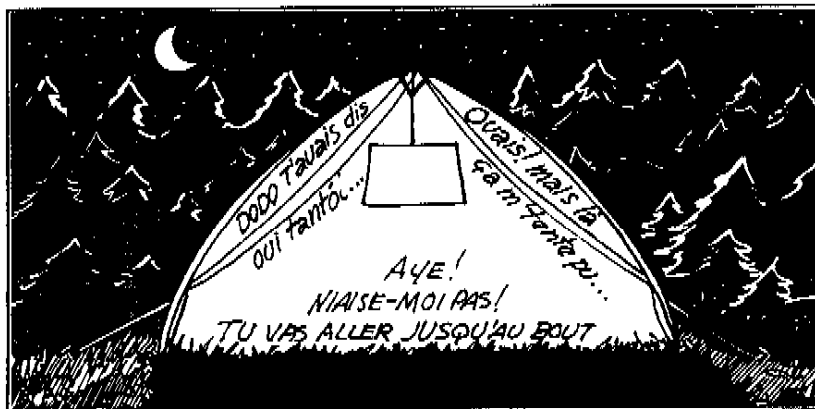
La situation est:
- acceptable
- inacceptable

Claude
a le droit

Dominique
n'a pas le droit

SITUATION 5

Claude et Dominique font du camping pour toute la fin de semaine



La situation est:
- acceptable
- inacceptable

Dominique
a le droit

Claude
n'a pas le droit

Des portraits types?

La personne victime

La personne violente

Sensibilisation à l'intervention

La mise en oeuvre du programme VIRAJ peut, dans certains cas, amener des confidences tant de la part des victimes que des personnes qui agressent. La plupart des membres du personnel en milieu scolaire, même s'ils ou si elles font preuve de la meilleure volonté du monde, ne sont pas des spécialistes de la problématique de la violence dans les relations amoureuses. Il convient donc de diriger les personnes qui vivent un problème de violence dans leurs relations amoureuses vers des groupes ou des personnes-ressources mieux à même de répondre à leur demande et de les aider à faire face à ce problème.

Cependant, les élèves qui font des confidences s'attendent à davantage, de la part de la personne choisie, qu'une simple adresse. La session de perfectionnement comporte donc une deuxième partie préparée en vue d'aider les personnes-ressources à répondre, dans un premier temps, à ces confidences. Cette partie contient ce qu'il faut faire et, surtout, ce qu'il faut éviter de faire pour le mieux-être de la personne-ressource et celui de la personne qui a choisi de se confier.⁶

Jeux de rôles

Claudine et Éric viennent de se disputer. Chacun d'entre eux va consulter une personne-ressource de l'école (personnel enseignant ou non enseignant).

6. Pour les pages 25 à 32 inclusivement, l'équipe de rédaction s'est inspirée du document *Preventing Teen Dating Violence, A Three-Session Curriculum for Teaching Adolescents*, cité dans la bibliographie.

Comment parler aux victimes

Étant donné la fréquence des situations de violence où l'homme domine sa partenaire, le problème sera abordé ici sous l'angle de la fille victime d'une agression par un garçon; ce qui n'exclut nullement qu'un garçon puisse être lui aussi victime.

Une jeune fille qui vit de la violence ou qui a été victime d'agression sexuelle hésite à se livrer à des confidences pour toutes sortes de raisons. Ce n'est pas facile pour elle d'arriver à en parler. Il faudra donc veiller à ne pas la brusquer, sinon elle se refermera complètement et s'isolera de plus en plus. Généralement, elle rapporte avoir vécu de la violence, mais se dit que tout était de sa faute.

Elle peut aussi avoir tendance à minimiser cette violence par peur pour elle-même, par peur de perdre son «chum» ou par peur que ses parents n'apprennent ce qu'elle vit. Elle peut également ressentir de la honte à révéler qu'elle sort avec quelqu'un qui abuse d'elle. Elle a d'elle-même une image négative et elle pense, la plupart du temps, que finalement ses problèmes n'intéressent personne. C'est dans cet état d'esprit qu'elle se présente devant la confidente ou le confident de son choix.

À faire

- ◆ Assurez-la d'abord de la confidentialité de votre entretien. Si vous croyez devoir en parler à d'autres personnes, demandez-lui la permission de le faire.
- ◆ Félicitez-la de son courage à parler de la situation et à chercher de l'aide.
- ◆ Croyez ce qu'elle vous dit et ne tentez pas de minimiser les événements. *Ne la considérez pas comme coupable.*
- ◆ Confirmez-lui qu'elle ne mérite pas, non plus que personne d'ailleurs, de vivre de la violence.
- ◆ Respectez le rythme avec lequel elle s'exprime et l'ambivalence dont elle fait preuve par rapport à son «chum» : «Je l'aime et je ne veux pas le quitter.»
- ◆ Aidez-la à reconnaître comme fausses les raisons que son partenaire invoque pour justifier sa violence. S'il est question d'alcool ou de drogue, expliquez-lui qu'il peut avoir un problème de ce côté, mais que la drogue ou l'alcool ne sont pas des agents de violence : ce sont plutôt des excuses.
- ◆ Expliquez-lui, même si son partenaire lui a sans doute dit pour excuser son comportement qu'il a perdu le contrôle de lui-même, que la violence n'est pas une perte de contrôle de soi, mais bien une prise de contrôle sur l'autre.
- ◆ Aidez-la, si elle se sent coupable et s'accuse de l'avoir provoqué, à voir que les mots ou les actions ne justifient pas la violence.

- ◆ Amenez-la à comprendre, si elle croit qu'il ne pourrait être violent, possessif et jaloux s'il ne l'aimait pas, que la possessivité et la jalousie ne signifient nullement amour.

- ◆ Accordez-lui votre sympathie et votre soutien et dirigez-la, si elle le souhaite, vers les personnes compétentes qui pourront l'aider à progresser dans son cheminement pour sortir du cycle de la violence.

- ◆ Rappelez-lui que vous êtes disponible pour l'écouter ou l'aider à nouveau.

À éviter de faire

- ◆ Lui demander si elle a provoqué son partenaire et la trouver coupable de déclencher cette violence. Vous ne feriez que la convaincre davantage qu'elle est la cause et la responsable de la violence qu'elle subit.
- ◆ Trouver qu'elle n'a que ce qu'elle mérite.
- ◆ Être impatient ou impatiente devant son rythme à comprendre et à changer les choses.
- ◆ Lui dire qu'elle devrait quitter son «chum» ou lui dire que vous savez ce qu'elle devrait faire. Elle vous fait confiance et sera alors effrayée à l'idée de vous déplaire ou que vous soyez en colère contre elle. Elle a déjà quelqu'un qui la contrôle, ne faites pas la même chose, d'une autre manière.
- ◆ S'offrir pour aller parler au garçon ou le faire sans sa permission. Vous pourriez mettre sa sécurité en danger.
- ◆ Tenter de parler avec elle et lui, en même temps, et vous prêter à un rôle de médiation.
- ◆ La bousculer ou la presser pour qu'elle prenne des décisions.
- ◆ Publiciser son cas devant des tiers.

Comment parler aux agresseurs

Chez les jeunes adolescents, l'agresseur a généralement de fausses perceptions de lui-même d'abord, de sa petite amie et de la manière d'entretenir une relation. Il a des idées traditionnelles sur les rôles des hommes et des femmes et estime que l'homme possède un pouvoir de domination sur les femmes. Il croit à la violence comme un moyen de résoudre les problèmes. Ce n'est probablement pas la première fois qu'il lui arrive d'user de violence dans ses relations amoureuses.

Il veut arrêter, mais il minimise ce qu'il a fait. Lorsqu'il parle de sa partenaire, il s'arrête toujours à ses besoins à lui et ignore ses besoins et ses goûts à elle. Il admet avoir été violent, mais il rejette les torts sur sa partenaire. Il manque de confiance en lui, s'il se compare aux autres, il ne se trouve «pas bon». Pourtant, malgré tout ce qui précède, s'il va vers un confident ou une confidente, c'est que déjà il fait un certain cheminement, et il n'est peut-être pas très fier de lui... Avant de pouvoir parler avec lui, il faut être capable de l'accepter comme il est et de ne pas ressentir d'antipathie, sinon la personne-ressource n'est pas en mesure de l'aider et risque alors de «faire plus de mal que de bien».

À faire

- ◆ Demandez-lui de décrire précisément, et non dans des termes vagues, la violence dont il parle (pousser, gifler, frapper, menacer avec une arme, etc.). Vous l'aidez à prendre conscience que les actes posés sont des actes de violence.
- ◆ Demandez-lui s'il utilise d'autres formes de violence comme le contrôle de sa partenaire, la critique, les cris, la jalousie. Amenez-le à s'apercevoir que ce sont aussi d'autres formes de violence et qu'elles ont pour effet de l'amener à un comportement de violence qui se manifeste physiquement.
- ◆ Évitez de porter un jugement négatif sur tout l'individu, tenez-vous-en plutôt à l'acte violent lui-même.
- ◆ Encouragez-le à parler de sa violence, dites-lui que cela prend du courage pour faire face à ses problèmes.
- ◆ Dites-lui fermement qu'il est le seul responsable de sa violence.
- ◆ Aidez-le à mettre en évidence les effets et les conséquences de sa violence. Sans minimiser les conséquences légales, demandez-lui quels en sont les effets sur sa relation avec sa partenaire : se sent-elle plus près de lui? A-t-elle plus confiance en lui?
- ◆ Montrez-lui les différences entre la possessivité, le contrôle et l'amour : l'amour s'inscrit dans le respect de sa ou de son partenaire, sans utiliser l'intimidation, de quelque manière que ce soit.

- ◆ Amenez-le à accepter, s'il invoque le stress, les difficultés scolaires, la drogue, l'alcool ou tout autre élément pour excuser sa violence, que ce sont des éléments extérieurs et non la cause elle-même de sa violence.
- ◆ Dites-lui qu'il est normal de se sentir quelquefois furieux ou en colère, mais qu'il y a une énorme différence entre «sentir» et «exprimer». Colère et violence ne signifient pas la même chose.
- ◆ Encouragez-le à faire une démarche personnelle de changement.

À éviter de faire

- ◆ Juger négativement toute la personne plutôt que son geste seulement.
- ◆ Croire ses excuses. Il accusera probablement sa partenaire de le provoquer alors qu'elle exprimait peut-être tout simplement de la colère.
- ◆ Le traiter avec violence ou le punir physiquement. Il continuera de croire que la violence est une solution aux problèmes.
- ◆ Penser qu'une bonne conversation avec lui en fera un non-violent.
- ◆ Le diriger vers un groupe d'aide et vous assurer qu'il va aux rencontres.
- ◆ Croire que cela n'arrivera plus. Dites-lui que, sans une aide spécialisée, il est probable que cela recommencera et que cela risque d'être de pis en pis.
- ◆ Croire que les remords représentent une garantie de changement.
- ◆ Lui dire qu'il n'est pas responsable de sa violence, qu'il peut bénéficier de circonstances atténuantes.
- ◆ Le laisser croire que des éléments extérieurs sont la cause de sa violence. S'il paraît avoir un problème d'alcool ou de drogue, encouragez-le à chercher de l'aide pour résoudre ce problème.
- ◆ Publiciser son cas devant des tiers.
- ◆ Accepter de faire l'arbitre dans sa relation avec sa partenaire.

Vrai ou faux⁷

Répondez individuellement aux questions suivantes en encerclant «vrai» ou «faux».

1.	La jalousie est une preuve d'amour.	Vrai	Faux
2.	La violence cesse lorsqu'on met fin à la relation intime.	Vrai	Faux
3.	La consommation d'alcool ou de drogue est la principale cause des gestes de violence dans les relations amoureuses.	Vrai	Faux
4.	La violence dans les relations amoureuses n'arrive que dans des milieux plus défavorisés ou chez les gens moins instruits.	Vrai	Faux
5.	La violence physique est la plus facile à arrêter.	Vrai	Faux
6.	La personne qui agresse physiquement une autre personne, qui adopte une attitude méprisante ou de contrôle ou encore qui tient des propos blessants est responsable de ses gestes à 100 p. 100.	Vrai	Faux
7.	Les filles ou les femmes violentées courent après, provoquent leur partenaire.	Vrai	Faux
8.	Il est plus facile pour les jeunes de mettre fin à une relation amoureuse où ils et elles vivent de la violence, parce qu'ils et qu'elles ne sont pas mariés et n'ont pas d'enfants.	Vrai	Faux
9.	Respecter l'autre dans une relation de couple implique de ne jamais se fâcher contre lui ou contre elle.	Vrai	Faux
10.	On peut arriver, avec beaucoup d'amour, à changer les comportements violents de son ou de sa partenaire.	Vrai	Faux
11.	La violence dans les relations amoureuses est due à une perte totale de contrôle.	Vrai	Faux

7. Les questions 1, 2 et 8 sont extraites du document *La violence dans les relations intimes des jeunes - Formation destinée aux bénévoles de services d'écoute téléphonique*, cité dans la bibliographie.

Annexes

Annexe 1

Corrigé des vrai ou faux

- 1. Faux**
Être jaloux ou jalouse signifie que l'on sent notre relation amoureuse menacée et que l'on craint de ne pas se montrer à la hauteur. Il s'agit non seulement d'un manque de confiance en l'autre, mais, plus encore, d'un manque de confiance en soi.
- 2. Faux**
Après une rupture, la violence peut se manifester sous forme de menaces ou de harcèlement et les conséquences pourront devenir de plus en plus grandes.
- 3. Faux**
L'alcool et la drogue sont des éléments extérieurs, des excuses. D'ailleurs, la réaction des gens à la suite de la consommation d'alcool ou de drogue est très différente. Certaines personnes seront plus agressives que d'autres. L'alcool et la drogue agissent plutôt en enlevant les inhibitions. Il s'agit de facteurs qui précipitent les événements.
- 4. Faux**
On trouve la violence partout, indépendamment du milieu ou du niveau d'instruction de la personne. La violence n'a pas de visage précis.
- 5. Vrai**
C'est le comportement le plus facile à désapprendre, contrairement à la violence psychologique qui se manifeste beaucoup plus subtilement et qui s'avère plus tenace.

- 6. Vrai**
La personne qui a un geste violent a choisi d'utiliser la violence. Personne d'autre n'est responsable du geste fait, de l'attitude méprisante ou de la parole blessante, surtout pas la victime!
- 7. Faux**
Personne ne cherche à se faire violenter. La personne violente a choisi seule d'utiliser la violence.
- 8. Faux**
Chez les jeunes, comme chez les adultes, même s'il y a de la violence, il est difficile de mettre fin à une relation. La difficulté de mettre un terme à une relation où les jeunes sont émotionnellement très engagés est fréquente. De plus, à la suite d'une rupture, on sait que la violence peut se poursuivre.
- 9. Faux**
On peut se fâcher, mais tout est dans la manière de s'exprimer. Il est important d'émettre son opinion et d'exprimer sa colère, mais sainement, c'est-à-dire dans le respect de l'autre personne.
- 10. Faux**
Parfois, la victime pense pouvoir changer l'autre avec beaucoup d'amour, mais, à cause du contexte particulier de la relation de couple, la personne violente a besoin d'un suivi professionnel. La personne violente ne pourra changer ses comportements que si elle le veut bien et si elle a réellement pris conscience de sa violence. Malheureusement, la victime engagée dans une relation du type «dominant-dominée» est en très mauvaise position pour aider son partenaire.
- 11. Faux**
La violence en contexte amoureux est plutôt une prise de contrôle de l'autre personne.

Annexe 2

Exercice complémentaire⁸

Répondez aux questions suivantes en encerclant «vrai» ou «faux».

1.	L'amour, c'est toujours rose pour les couples de jeunes.	Vrai	Faux
2.	La violence ne cessera pas lorsque les jeunes vivront ensemble.	Vrai	Faux
3.	Les ruptures sont plus faciles à vivre quand on est jeune.	Vrai	Faux
4.	La première relation sexuelle n'est pas toujours un moment très romantique.	Vrai	Faux
5.	La majorité des agressions sexuelles sont commises par une personne que la victime connaît.	Vrai	Faux
6.	Il est possible qu'une fille ou une femme se fasse agresser sexuellement par son «chum» ou son mari.	Vrai	Faux
7.	Quelqu'un qui frappe son ou sa partenaire le fait souvent en signe d'affection, même si ce comportement n'est pas adéquat.	Vrai	Faux
8.	On peut facilement reconnaître une personne violente à son attitude ou à son apparence physique.	Vrai	Faux
9.	Les menaces de suicide peuvent être considérées comme de la violence.	Vrai	Faux

8. Les questions 1 à 7 sont extraites des documents *La violence dans les relations intimes des jeunes - Formation destinée aux bénévoles de services d'écoute téléphonique* et *VIRAJ, Animation en classe*, cités dans la bibliographie.

10.	Les femmes et les filles n'aiment pas être violentées.	Vrai	Faux
11.	Les femmes et les filles qui sont victimes de violence sont faibles et soumises.	Vrai	Faux
12.	Il y a des femmes et des filles qui cherchent de la violence.	Vrai	Faux
13.	Lorsqu'une fille ou une femme dit non, habituellement cela veut dire oui.	Vrai	Faux
14.	Aider les femmes ou les filles violentées ne sert à rien, puisqu'elles retourneront avec leur conjoint violent ou se retrouveront dans une nouvelle relation avec un autre conjoint violent.	Vrai	Faux
15.	Être victime de violence dans sa relation amoureuse peut nuire à sa réussite scolaire.	Vrai	Faux
16.	Il y a plus de 200 maisons d'hébergement au Québec.	Vrai	Faux
17.	Il n'y a pas toujours de place dans les maisons d'hébergement, même en cas d'urgence.	Vrai	Faux
18.	Au total, 22 p. 100 des femmes violentées se rendent dans des maisons d'hébergement.	Vrai	Faux
19.	Les femmes violentées brisent le cycle de la violence après le cinquième ou le sixième épisode de violence de la part de leur conjoint.	Vrai	Faux
20.	Entre 1987 et 1991, au Québec, 88 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint.	Vrai	Faux
21.	En 1991, 3 250 cas relatifs à la violence conjugale ont été déclarés à la police.	Vrai	Faux
22.	Les hommes conduits devant les tribunaux pour violence conjugale écopent généralement d'une peine d'emprisonnement et de l'obligation de suivre une thérapie.	Vrai	Faux
23.	Les thérapies pour hommes violents garantissent l'arrêt de la violence.	Vrai	Faux
24.	Il existe des cas de violence dans les relations amoureuses et de violence conjugale dans les grandes villes seulement.	Vrai	Faux

Annexe 3

Corrigé de l'exercice complémentaire

- 1. Faux**
Les relations amoureuses, autant chez les jeunes que chez les adultes, sont faites de hauts et de bas. Ce n'est pas toujours facile! Plusieurs personnes peuvent souffrir dans leurs relations intimes, peu importe leur âge.
- 2. Vrai**
Au contraire, elle risque de s'aggraver.
- 3. Faux**
La plupart des gens, jeunes ou adultes, sont ébranlés après la rupture d'une relation amoureuse. Que l'on se rappelle la grande importance que prennent les relations intimes à l'adolescence!
- 4. Vrai**
Il s'agit, dans bien des cas, d'une expérience stressante et inquiétante, quoique désirée. Il peut aussi arriver que la première relation sexuelle soit le résultat de pressions ou de menaces de la part du ou de la partenaire (par exemple : «Si tu m'aimes, tu vas le faire!»).
- 5. Vrai**
Chez les victimes d'agression sexuelle, 84 p. 100 connaissent leur agresseur. En 1991, au Québec, 4 312 plaintes d'agressions sexuelles ont été déposées et 355 d'entre elles étaient des cas d'agressions sexuelles graves et armées.
- 6. Vrai**
L'agression sexuelle par le «chum» ou le mari est reconnue comme étant un crime au même titre que l'agression sexuelle par un étranger et peut faire l'objet de poursuites judiciaires.

- 7. Faux**
Les gestes violents ainsi que les attitudes et les paroles blessantes et méprisantes sont utilisés afin d'exercer un contrôle sur l'autre personne, d'établir un rapport de force.
- 8. Faux**
Une personne violente dans ses relations amoureuses ne l'est pas nécessairement dans ses relations sociales ou de travail. Il peut s'agir d'une personne engagée, sociable et populaire autant que d'une personne plus timide et retirée. Il n'y a pas de portrait type de la personne violente. En fait, cela peut être «monsieur ou madame Tout-le-Monde».
- 9. Vrai**
Dans certains cas, les menaces de suicide peuvent être utilisées en vue de contrôler émotivement une autre personne. Il est important de prendre la menace de suicide au sérieux, mais on ne doit pas céder à la menace. S'adresser au Centre d'intervention et de prévention du suicide le plus près de son domicile.
- 10. Vrai**
Personne n'aime être violenté. Les raisons pour lesquelles certaines victimes de violence demeurent dans la relation sont multiples (par exemple : perte de l'estime de soi, peur, espoir).
- 11. Faux**
Les attitudes de soumission et de faiblesse, souvent associées à la personnalité de la victime de violence, sont plutôt les conséquences du contrôle exercé par le ou la partenaire et du climat de peur et de mépris présent dans la situation vécue.
- 12. Faux**
Personne ne cherche à se faire violenter. La personne violente a choisi seule d'utiliser la violence.

- 13. Faux**
Le **NON** dit par une fille ou une femme est aussi négatif que le **NON** d'un homme ou d'un garçon!
- 14. Faux**
Aider une femme ou une fille violentée lui permet de faire peu à peu les pas nécessaires pour s'en sortir. Il s'agit d'un difficile processus de reprise de contrôle sur sa propre vie et de redécouverte de son potentiel qui nécessite beaucoup de soutien. Il est important de respecter le rythme de la personne, même s'il semble lent.
- 15. Vrai**
Il peut arriver que la personne violentée se mette à manquer des cours, à être plus distraite, perturbante pour les autres ou encore plus renfermée qu'à l'habitude, etc. En fait, tout dépend de la réaction de la personne quant à la situation vécue.
- 16. Faux**
Il y a seulement 82 maisons d'hébergement au Québec.
- 17. Vrai**
La majorité du temps, les maisons d'hébergement fonctionnent au maximum de leur capacité; il arrive même que le divan soit occupé pour la nuit!
- 18. Faux**
Seulement 6 p. 100 des femmes violentées utilisent les services des maisons d'hébergement.
- 19. Faux**
C'est en moyenne après le trente-cinquième épisode de violence que les femmes quittent leur conjoint pour la première fois.
- 20. Vrai**
Entre 1987 et 1991, on compte 88 femmes tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint.

- 21. Faux**
Au total, 10 226 cas ont été déclarés à la police en 1991. Il ne faut pas oublier tous ceux qui ne l'ont pas été.
- 22. Faux**
Il faudrait qu'un homme ait été conduit de nombreuses fois devant la justice pour le même délit pour être condamné à l'emprisonnement. Les hommes accusés de violence conjugale écopent généralement d'une amende à payer.
- 23. Faux**
Les groupes de thérapie fournissent des instruments, mais la réussite dépend de la motivation de chaque personne et il est très rare qu'un homme violent fréquente de sa propre initiative un groupe de thérapie. Il y va généralement sur l'ordre de la cour ou parce que sa partenaire fait de fortes pressions.
- 24. Faux**
On retrouve de la violence conjugale dans toutes les régions du Québec, que ce soit dans les grandes villes ou dans les villages.

Bibliographie

FÉDÉRATION DES RESSOURCES D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VIOLENTÉES ET EN DIFFICULTÉ AU QUÉBEC. *La violence enfante la violence : guide de sensibilisation à la violence conjugale*, Longueuil, 1992, 78 p.

GAGNÉ, Marie-Hélène. *La violence dans les relations amoureuses des adolescents et des adolescentes : une étude quantitative*, document inédit, mémoire de maîtrise, Québec, École de psychologie, Université Laval, 1993, 117 p.

LAVOIE, Francine, Annie GOSSELIN, Line ROBITAILLE et Lucie VÉZINA. *VIRAJ : Programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes - Animation en classe*, ministère de l'Éducation, 1993, 118 p.

LAVOIE, Francine, et Line ROBITAILLE. *La violence dans les relations intimes des jeunes - Formation destinée aux bénévoles des services d'écoute téléphonique*, Québec, Les Cahiers de recherche du GREMF, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, 1991, 88 p.

MERCER, S.L. «Not a Pretty Picture : An Exploratory Study of Violence Against Women in High School Dating Relationships», *Resources for Feminist Research/Documentation sur la recherche féministe*, vol. 17, n° 2, 1988, p. 15 - 23.

ROY, Marjolaine, et Francine LAVOIE. *Session de sensibilisation et d'information sur la violence dans les relations amoureuses des jeunes s'adressant au personnel scolaire*, dans LAVOIE, F., VÉZINA, L., PICHÉ, C., BOVIN, M. *Développement et évaluation formative d'un programme de promotion voulant contrer le problème de la violence dans les relations intimes des jeunes*, Rapport de recherche présenté au Conseil québécois de la recherche sociale, École de psychologie, Université Laval, 1993, 72 p.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA. *La violence dans les fréquentations*, Ottawa, Centre national sur la violence dans la famille, 1990, 7 p.

SOUSA, C., L. BANCROFT et T. GERMAN. *Preventing Teen Dating Violence, A Three-Session Curriculum for Teaching Adolescents*, The Dating Violence Intervention Project, Transition House and Emerge, Cambridge, MA.

